

DELIBERATIONS

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 15 décembre

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président Turner Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien et Leclaire.

DELEGATIONS

—Une délégation de marchands de glace se présente devant la Commission et demande que soit tracée une double route devant passer par-dessus le mur d'endiguement, près de l'avenue Ash, afin de permettre d'aller au fleuve et d'en revenir.

L'inspecteur de la Ville est prié de se rendre, avec un comité de marchands de glace, à l'endroit en question pour en faire l'inspection, et de faire rapport à la Commission de la Voirie lundi prochain, à deux heures p.m.

—Une délégation de marchands faisant affaire rue Notre-Dame, entre la rue McGill et le square Chaboillez, se présente devant la Commission et demande que l'on fasse circuler rue Notre-Dame, vers l'Est, en passant par la rue Chaboillez, les tramways de la ligne Windsor et Saint-Laurent, au lieu de par la rue Saint-Jacques.

Après mure délibération, sur proposition de M. l'échevin Ames, il est

Résolu: Que la "Montreal Street Railway Company" soit priée de dire si elle peut faire circuler ses tramways aussi rapidement en partant de l'intersection des rues Sainte-Catherine et Peel, jusqu'à l'angle des rues Notre-Dame et McGill via les rues Chaboillez et Notre-Dame qu'en passant par les rues Saint-Jacques et McGill.

REQUETES, ETC.

—De la "Sparrow Amusement Co." se plaignant de l'obstruction du trottoir rue Victoria causée par le chargement et le déchargement des voitures de livraison en face de l'établissement de MM. Scroggie & Cie.

Renvoyée à la Commission de Police.

—De M. H. Gravel, au nom de l'Union Nationale des Charpentiers, Menuisiers et Calfats No 4, se plaignant de ce qu'un certain entrepreneur, actuellement en train de construire un égout dans le quartier Hochelaga, ne paie que \$1.20 et \$1.35 à ses hommes, contrairement à la résolution du Conseil.

Résolu: Que M. Gravel soit informé que l'entrepreneur en question nie ces allégués, et, de plus, que cette Commission serait heureuse de recevoir de plus amples renseignements à ce sujet, afin que les injonctions du Conseil soient strictement observées.

—De M. Thos.-I. Callary demandant qu'une partie du square Dufferin soit convertie en patinoir pour la saison d'hiver.

Renvoyée à la Commission des Parcs et Traverses.

—De la "Montreal Terminal Railway Co." demandant qu'il lui soit permis de prolonger sa voie le long de la rue Moreau jusqu'aux ateliers Angus.

Renvoyée à la sous-commission nommée pour étudier la question du prolongement dudit système de tramways.

—Reçue du "Montreal Steel Works" une note de \$79.77, qui doit être payée en correction d'une erreur faite sur une facture où l'acier Manganese était chargé comme de l'acier ordinaire.

Renvoyée à la Commission des Réclamations.

—De M. E. de Bellefeuille demandant qu'il lui soit permis d'ériger une couverture au-dessus du trottoir au No 44 rue Saint-Gabriel.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire rapport.

—Soumis un extrait des minutes d'une assemblée de la Commission des Parcs et Traverses demandant que, durant l'hiver, il soit donné de l'ouvrage aux employés qui ne travaillent que durant l'été pour ladite Commission.

Résolu: D'informer la Commission des Parcs et Traverses que sa demande sera accordée autant que possible.

—De la Commission des Parcs et Traverses demandant que soit entretenu, durant l'hiver, le sentier à travers le square Parthenais.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire rapport.

RAPPORTS

—De l'inspecteur de la Ville déclarant qu'il serait opportun de prolonger la ligne homologuée de la rue Guy vers le sud jusqu'à la rue William.

ROAD COMMITTEE

Report of Meeting, held the 15th of December.

Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien and Leclaire.

DELEGATIONS.

A delegation of ice merchants appeared before the Committee and requested that a double roadway be made to and from the river over the dyke near Ash avenue.

The City Surveyor was instructed to accompany a committee of ice merchants on a visit of inspection to the locality in question, and report to the Road Committee on Monday next at two o'clock.

—A delegation of merchants engaged in business on Notre-Dame street between McGill street and Chaboillez square came before the Committee and requested that the Windsor and St. Lawrence cars be operated eastwards on Notre-Dame street via Chaboillez street, instead of on St. James street.

After mature deliberation, on motion of Ald. Ames it was

Resolved: That the Montreal Street Railway Co., be requested to state if cars can be operated as speedily from the intersection of St. Catherine and Peel streets to the corner of Notre-Dame and McGill streets via Chaboillez and Notre-Dame streets as by St. James and McGill streets.

PETITIONS, ETC.

—From the Sparrow Amusement Co., complaining of the obstruction of the sidewalk on Victoria street caused by the loading and unloading of delivery waggons opposite the premises of Scroggie & Co.

Referred to Police Committee.

—From Mr. H. Gravel on behalf of the "Union Nationale des Charpentiers, Menuisiers et Calfats No 4", complaining that a certain contractor engaged in the construction of a sewer in Hochelaga ward only pays \$1.20 and \$1.35 per diem to his laborers contrary to the resolution of the City Council.

Resolved: That Mr. Gravel be informed that the contractor in question denies the allegation, and furthermore that the Committee would be pleased to receive more ample information on the subject, so that the instructions of the City Council may be strictly adhered to.

—From Mr. Thos. J. Callary, praying that a portion of Dufferin square be converted into a skating rink for the winter season.

Referred to Parks and Ferries Committee.

—From the Montreal Terminal Ry. Co., for the privilege of extending its tracks along Moreau street to the "Angus" shops.

Referred to sub-committee appointed to consider the extension of said street railway system.

—From the Montreal Steel Works, an account for \$79.77 owing to error in invoicing Manganese steel as ordinary steel.

Referred to Claims Committee.

—From Mr. E. de Bellefeuille for permission to erect a canopy over the sidewalk at No. 44 St. Gabriel street.

Referred to City Surveyor for a report.

—Submitted an extract from the minutes of a meeting of the Parks and Ferries Committee, asking that work be given during the winter to the employees who are only engaged during the summer by said Committee.

Resolved: That the Parks and Ferries Committee be informed that their request will be acceded to as far as possible.

—From the Parks and Ferries Committee, requesting that the path through Parthenais square be kept in good order during the winter.

Referred to City Surveyor for a report.

REPORTS.

—From the City Surveyor, stating that it would be advisable to extend the homologated line of Guy street southwards to William street.